

La fabrique d'aliment

Fabriquer ses concentrés à la ferme pour réduire la pénibilité du travail

Fabriquer son aliment concentré permet de bien valoriser les céréales, les protéagineux, voire même les oléagineux (sous forme de tourteau) de son exploitation. C'est aussi une bonne façon de réorganiser la distribution des concentrés et de réduire sa pénibilité notamment si on utilise une mélangeuse.

Témoignage de MM. LABESSE Indre (36)

Dominique Labesse et son fils Arnaud, associés en EARL, travaillent ensemble sur une exploitation de 195 ha : 118 ha sont exploités en herbe, prairies temporaires et permanentes, et 77 ha sont consacrés à la culture de céréales, oléagineux et protéagineux. L'exploitation est située sur la commune de Chassignolles, en petite région Boischaud-Sud.

"Le cheptel bovin viande compte 80 charolaises dont la production est commercialisée en broutards pour les mâles au marché de Châteaumeillant dans le Cher et en génisses finies pour les femelles ; toutes les réformes sont vendues grasses à des abatteurs locaux.

Nous entretenons également un élevage équin constitué de 6 poulinières (en propriété et pension) et leur suite.

Jusqu'à l'hiver 2008, tous les aliments bovins et équins étaient constitués de céréales aplaties de l'exploitation et d'un complémentaire du commerce. En 2009, nous avons fait le choix d'investir dans une fabrique d'aliment à la ferme pour élaborer tous les concentrés à partir de céréales (orge et blé), tourteau de colza et aliments minéraux vitaminés."

L'investissement a permis de fiabiliser l'élaboration des aliments et de simplifier la distribution aux animaux. L'été, l'aliment est chargé dans le godet du tracteur directement sous la mélangeuse et emmené dans les nourrisseurs à veaux. L'hiver, les mélanges sont chargés dans des bacs à eau et déposés en bout d'allées d'alimentation des stabulations.

C'est un gain indéniable sur le travail de tous les jours : "Pour les deux espèces, la consommation totale représente 90 tonnes d'aliment par an et tout est pratiquement mécanisé".



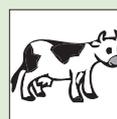
Levier d'action

 Equipement

Objectifs

-  Se libérer du temps quotidien
-  Se libérer des journées
-  Être plus efficace
-  Réduire la pénibilité
-  Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en œuvre



Troupeau : Pas d'exigence



Bâtiments : Pas d'exigence



Stockage proche



Matériel : Pas d'exigence



Main-d'oeuvre : Pas d'exigence

La fabrique d'aliment

Intérêts - Limites

☺ **Moins de manutention**

L'organisation du stockage des aliments et de la transformation permet d'éviter les transports manuels répétitifs et souvent pénibles.

☺ **Maîtrise de la composition de l'aliment**

Elle permet de bien valoriser les aliments produits sur l'exploitation et renforce leur traçabilité.

☺ **Choix d'organisation**

La transformation peut être réalisée à des moments choisis hors périodes de concurrence.

☹ **Coût de l'investissement**

Il n'est pas négligeable surtout si les bâtiments ne sont pas adaptés. Mais du matériel d'occasion peut très bien convenir pour débiter un atelier FAF.

Les conditions de réussite

• **Adapter l'installation et l'équipement à la dimension du troupeau et aux types d'animaux**

Aujourd'hui, on peut retenir un maximum de 300 € par tonne d'aliment fabriqué annuellement comme montant d'investissement. Cependant dans les régions où l'aliment du commerce est plus coûteux, des dépenses plus conséquentes peuvent être supportables.

• **Une fabrique d'aliments peut-être réduite à sa plus simple expression : aplatisseur et stockage des matières premières**

Le développement des troupeaux conduit à sophistication des équipements de façon à minimiser le temps de travail et la pénibilité.

Avis de l'éleveur

Avant tout investissement, il faut s'entourer de conseils et visiter plusieurs réalisations afin de retenir la conception la plus adaptée à son exploitation et ses attentes ; il existe autant de modèle de FAF qu'il y a d'éleveurs fabriquant des aliments à la ferme.

Chez nous, l'investissement est rentable : le premier hiver, l'aliment destiné aux bovins a coûté 205 € par tonne de matières premières, fabrication comprise.

L'agencement des bâtiments est primordial. De lui, dépendent les investissements et la bonne organisation de la distribution de la ration. Il faut raisonner l'emplacement et la taille des cellules de stockage.

Conseils du technicien

L'absence de céréales sur l'exploitation ne doit pas être un frein à la décision d'investissement dans une fabrique d'aliment. Il existe des solutions légales pour la vente directe de céréales entre agriculteurs.

Il est indispensable d'estimer le montant d'investissement supportable en fonction de la situation de départ : coût des aliments actuels, tonnage consommé. Le tonnage est l'élément clé pour dimensionner l'équipement et préciser le degré d'automation nécessaire.

Rédaction :

Philippe Rochais et Claude Vincent, Chambre d'Agriculture de l'Indre,
Mél. philippe.rochais@indre.chambagri.fr,
claud.vincent@indre.chambagri.fr

Crédit photos : © Chambre d'Agriculture de l'Indre

Conception graphique : Frédéric Croix

Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Octobre 2010